

PROCÈS VERBAL

Conseil de l'école de Louin

- 5 novembre 2020 -

Communes / Qualité		Membres du conseil de RPI de Saint-Loup-Lamairé / Louin		*
Communes	Louin	M. Mathias DIXNEUF	Adjoint au maire, commission vie scolaire	P
École de Louin	Enseignantes	M ^{me} Anaïs GIRAUD	Présidente du conseil Directrice de l'école de Louin CE1-CE2	P
		M ^{me} Séverine GARBAY	CM1-CM2	P
	DDEN	M. Jean BONNIFAIT	DDEN	P
	Représentantes des parents d'élèves	M ^{me} Aline MOURET (T [◇])	Parents élus au conseil d'école	P
		M ^{me} Adeline GOUBEAU (T [◇])		P

◇ T : Titulaire / S : Suppléant(e)

* P : Présent(e) / E : Excusé(e) / A : Absent(e)

Ordre du jour

1. Présentation des effectifs et de l'équipe
2. Mise en place du protocole sanitaire dans les écoles du RPI
3. Présentation du projet d'école et des projets de l'année, autres informations
4. Bilans financiers des coopératives
5. Sécurité dans les écoles du RPI
6. Vote du règlement intérieur du RPI
7. Rythmes scolaires
8. Matériel, travaux, demandes
9. Questions diverses adressées au préalable au conseil de RPI

Début de la séance : 18h05

1. Présentation des effectifs et de l'équipe

École de Saint-Loup-Lamairé			
Classes	TPS-PS- MS		GS
Enseignantes	Sindy WARCK (+ direction) (du lundi au jeudi)	Julien LAMOTTE (tous les vendredis)	Adeline BATTEUX
ATSEM	Valérie CAILLEAU		Catherine COCHARD Véronique MACAIRE (mercredis)
Effectifs par niveau	3 TPS (4 TPS) + 6 PS (1PS) + 14 MS		19 GS
Effectifs par classe	23 élèves (28 élèves)		19 élèves
Effectif total	42 élèves au total (47 élèves en janvier)		

École de Louin			
Classes Enseignantes	CP-CE1 Sandra BLANCHARD	CE1-CE2 Anaïs GIRAUD (+ direction)	CM1-CM2 Séverine GARBAY
ATSEM	Geneviève OGERON (aide sur le temps scolaire + prise en charge du temps périscolaire)		
Service civique	Cassandra POUSSARD (aide sur le temps scolaire)		
Effectifs par niveau	9 CP + 8 CE1	11 CE1 + 12 CE2	16 CM1 + 11 CM2
Effectifs par classe	17 élèves	23 élèves	27 élèves
Effectif total	67 élèves au total		

Total des effectifs sur le RPI : 109 élèves (114 prévus en janvier)

Inspection de l'Éducation Nationale (IEN)

→ Inspectrice de l'Éducation Nationale sur la circonscription de Thouars : Mme TAVANT Clémentine.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées auprès d'Enfants en Difficulté)

→ Interventions sur demandes du RPI de M^{me} Colette SAGELOLY, psychologue scolaire, et M^{me} Claudine RICARD, maîtresse E (pédagogique)

→ Pas de Maître G (rééducation) sur notre secteur

2. Mise en place du protocole sanitaire

En septembre

Garderie : une table par classe

Cantine : places à table par classe avec un espace d'1m et demi entre les groupes classes.

Lavage des mains : à l'arrivée, avant la cantine, au départ de l'école, après les toilettes.

Récréations : 3 zones dans la cour, matériel par classe.

En Novembre

Modifications : Masques obligatoires pour tous les élèves, Récréations différées pour avoir une plus grande zone de cour (2 zones CP-CE1-CE2 puis la cour totale pour les CM), davantage d'aérations et de lavage de mains.

3. Présentation du projet d'école et des projets de l'année, autres informations

Projet d'école 2018-2021

Un projet d'école a été élaboré par l'équipe pédagogique et continue d'être mis en place en étant réactualisé chaque année en fonction des différents projets et actions des écoles du RPI. Il doit garantir la cohérence du parcours de l'élève de la maternelle au collège.

Ce projet d'école met en évidence trois axes :

Axe 1 – Construire des apprentissages durables	Objectifs : - Apprendre à jouer pour apprendre dans le domaine des mathématiques (création de jeux) - Vers une pédagogie coopérative (développer le tutorat)
Axe 2 – Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours	Objectifs : - Les outils numériques au service des classes (utilisation du site d'école par les élèves pour Louin)
Axe 3 – Ouvrir l'École, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance	Objectifs : - Les partenaires locaux (Extraordinaire Gâtine)

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ces activités, à raison de 36 heures réparties dans l'année et au maximum d'une heure hebdomadaire par élève, permettront d'aider les élèves :

- dans l'organisation de leur travail (méthodologie) ;
- dans le renforcement des apprentissages (difficultés scolaires).

Dans ce cadre, les familles des élèves sont informées afin que nous obtenions leur accord.

École de Louin	
→ Mardis et/ou Jeudis, de 15h45 à 16h30.	

Projets d'écoles, de classes et de RPI

→ Thème du projet de RPI pour l'année scolaire 2020-2021 : Le développement durable, écologie, environnement
– vers une prise de conscience des plus jeunes...

École de Louin	
Piscine d'Airvault	→ 3 séances de natation à la piscine d'Airvault au cours du mois de septembre pour les élèves de CM1-CM2. Une seule séance réalisée en raison de la météo et de l'absence de parent accompagnateur. Puis 5 séances en juin/juillet 2020.
Médiathèque d'Airvault	Les trois classes participeront à des ateliers autour du livre à la médiathèque d'Airvault. À l'issue de chaque séance, les élèves auront la possibilité d'emprunter un livre pour la bibliothèque de la classe. → CP-CE1 : Exposition en partenariat avec le musée d'Airvault : journée à la médiathèque et au musée le mardi 29 septembre. Une autre séance est prévue (premier décembre ?). → CE1-CE2 & CM1-CM2: Exposition à partir de février sur les Plumes d'oiseaux.
Journée Droits des Enfants	Le vendredi 20 novembre, nous organiserons des activités afin de célébrer les 31 ans de la ratification des Droits des Enfants (projet arbre).
Plaques	Refaire les plaques qui donnent sur la rue.
Extraordinaire Gâtine	Étude de la faune et/ou de la flore autour de l'école. Deux interventions à l'école et une intervention en dehors de l'école.

RPI Louin/Saint-Loup	
Le prix des Incorruptibles	Les trois classes de Louin sont inscrites au prix des incorruptibles comme l'année passée. Une sélection de livres sera lue par chaque élève à la maison afin de voter au mois de mai pour le livre préféré.
Jeux	Saint Loup : mercredi matin jeux avec les enfants. Louin : un prêt de jeux est organisé dans chaque classe afin d'élire leur jeu préféré.
Artistes autour du recyclage	Travail autour d'artistes engagés dans la protection de la planète, artistes au choix dans les classes du RPI. L'APE nous a transmis les coordonnées de certains artistes/compagnies, c'est à l'étude.
Journées RPI	En cours d'élaboration, modalités à définir.

Tous ces projets sont soumis au protocole sanitaire et à l'évolution du contexte sanitaire.

4. Bilan financier des coopératives scolaires

→ Rôle des coopératives scolaires : financer les sorties scolaires, les intervenants, les spectacles, les cotisations USEP, les assurances établissement, l'achat de petits matériels et la SACEM.

→ Recettes assurées par la participation financière des familles, la vente des photographies d'école.

	Dépenses	Recettes	Solde au 01/09/19	Solde au 01/09/20
Louin	2 106,79€	1 427,30€	4 526,45 €	3 817,75€ et 201,51€ en caisse dont 29,21€ de recettes de l'année 19/20

École Louin			
Projets	Origine	Dépenses	Recettes/Apports
	APE		+ 450
Participation volontaire	Familles		+ 576
Achat photos	Familles		+ 284,75
Petit Déjeuner		- 55,08	
Noël		- 183,94	
Achat matériel divers		- 1 009,85	
Adhésion OCCE		- 164,50	
Théâtre Thouars		- 281,46	
Métiers		- 295	
Liaison Collège		- 116,55	+116,55
		- 0,41 (chéquier)	
Total :		-2 106,79	+ 1 427,30

→ Remerciement aux mairies et à l'APE ainsi qu'à la participation des familles aux différentes actions faites par l'APE et la coopérative scolaire (participation volontaire et achat des photos) !!!

5. Sécurité dans les écoles

Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur dans les établissements scolaires et une affiche est présentée à l'entrée des écoles. Depuis la rentrée de novembre, nous sommes passés en Vigilance Urgence Attentat.

Exercices Risques Incendie

Il sera effectué trois exercices d'évacuation (en cas d'incendie) obligatoires dans l'année.

École de Louin
Au signal sonore (boîtier incendie), tous les élèves et personnels présents dans l'école doivent sortir par les issues de secours (portes extérieures) dans le calme et se ranger par classe près du grillage au fond de la cour à côté de l'escalier. Chaque enseignant compte les élèves et fait l'appel de sa classe. Dans l'attente des secours, tout le monde doit se rendre à la salle polyvalente de Louin.

Exercices PPMS risques majeurs naturels et technologiques

Chaque école a également réactualisé son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs qui prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), ou technologique (nuage toxique...).

Durant l'année scolaire, l'école organisera un exercice. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

École de Louin

- Risques impliquant un confinement dans la salle de garderie ou dans les classes : accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, tempête, séisme, mouvement de terrain
- Dans la salle de garderie, une mallette PPMS est prévue avec le matériel et les documents nécessaires en cas de confinement prolongé.
- Risques impliquant une fuite vers le stade de Louin : rupture de barrage et inondation
- Un plan précisant ces lieux, accès et parcours de fuite est affiché dans chaque pièce de l'école

Exercices PPMS attentat-intrusion

Chaque école a également mis en place un deuxième Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) intitulé « attentat-intrusion » qui prend en compte des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentat...).

Le contexte de menace terroriste a introduit une nouvelle posture dans le PPMS : s'échapper / se cacher-s'enfermer. Toute l'école n'a pas la même conduite à tenir puisqu'elle dépend de la situation vécue : une partie peut s'échapper, l'autre se cacher-s'enfermer.

École de Louin

- Un signal sonore permet, suivant le rythme (continu, discontinu), de choisir l'une ou l'autre des postures.
- Lorsque la menace est proche, un signal continu est déclenché par le personnel présent à l'école, les adultes préviennent les élèves de la conduite à tenir par le mot de code « marmotte » afin de se cacher en silence loin des ouvertures et jusqu'à la fin de l'alerte. Les adultes doivent fermer les accès et les stores des bâtiments.
- Lorsque la menace est plus éloignée, un signal discontinu est déclenché et les adultes préviennent les élèves par le mot de code « cobra » les amenant à fuir de l'école selon un plan d'évacuation bien défini.

Cet exercice « attentat-intrusion » doit être réalisé au cours avant les vacances de décembre et a été préparé par l'équipe enseignante, en collaboration avec la mairie et le personnel communal. Le terme « d'attentat-intrusion » ne sera utilisé que par les adultes.

L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène.

Pour cette mise en place des PPMS, les correspondants police ou gendarmerie « sécurité de l'école » ou le référent sécurité de l'Éducation Nationale peuvent apporter leur expertise, comme dans l'organisation des exercices. Ils peuvent conseiller les maires dans le cadre de travaux de sécurisation.

École de Louin

Exercice Incendie	Un premier exercice d'évacuation a été effectué le 22/09/20 et s'est déroulé dans de bonnes conditions.
Exercice PPMS	Un exercice de PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé le 05/10/20 et s'est déroulé dans de bonnes conditions.

6. Vote du règlement intérieur du RPI

Charte de la laïcité

→ Présentation sur demande institutionnelle de la *Charte de la laïcité* mise en place en 2013, commune à toutes les écoles de France, affichée dans tous les établissements scolaires et mise en ligne sur le site Internet du RPI.

Cette Charte de la laïcité repose sur les trois principes de l'École publique : **la laïcité, l'obligation scolaire, la gratuité**. Membres à part entière de la communauté éducative, les parents s'engagent à respecter ces principes.

Règlement intérieur du RPI

Le règlement intérieur n'ayant pas été modifié, aucun vote n'est nécessaire.

7. Rythmes scolaires

Lors du troisième conseil d'école de l'année dernière, nous avons annoncé aborder le sujet des rythmes scolaires. De plus, de nombreux parents ont pris contact avec différents membres du conseil afin qu'une remise en question soit faite concernant le rythme des quatre jours et demi.

Si une nouvelle étude devait être demandée, c'est aux mairies de faire un courrier au DASEN.

8. Matériel, travaux, demandes

École de Louin	
Remerciements	Nous remercions la mairie pour : - La fixation de l'armoire à pharmacie, - La vérification des grooms de l'école, - L'agrandissement du jardin d'école qui permet d'accueillir une classe complète, - La modification de l'appentis dans la cour arrière de l'école qui est plus haut pour les adultes, - La fixation de la bibliothèque dans la classe des CP-CE1, - L'ensemble de la gestion de crise dû à l'épidémie (avec une note spéciale à l'ensemble de l'équipe communale : Kevin qui est réactif et toujours dans l'amélioration pour l'école, Séverine/Anita/Sophie/Geneviève/Alexine pour l'ensemble des tâches qu'elles réalisent au quotidien pour le bien de chacun et surtout de nos élèves).
Demandes à la mairie	Nous demandons : - L'installation d'un visiophone au portail d'accueil afin de fluidifier, faciliter l'accueil des familles

7. Questions diverses

- Qu'en est-il de la poursuite de l'approche CNV ?
 - o Réponse : La Communication Non Violente est toujours utilisée mais moins fréquemment que lorsqu'elle a été intégrée à un projet.
- A la réunion de rentrée il a été question de sortie médiathèque pour chaque niveau, est-il prévu d'autres interventions intra ou extra muros ?
 - o Réponse : Voir Page 3.
- Le théâtre avait été bien apprécié, de même que les activités avec Sébastien Momot. Le protocole s'est assoupli, est-il possible de relancer ces activités ?
 - o Réponse : pas d'intervenant avec le nouveau protocole déjà compliqué depuis le début de l'année.
- La piscine a été annulée pour les CM1 CM2, car deux ou trois enfants s'étaient enrhumés après la séance précédente (ce sont les infos que j'ai reçues). Serait-il possible 'd'inverser' la démarche pour ne pas priver tout le groupe, et proposer à ceux qui sont frileux de ne pas participer, ce qui peut s'entendre.
 - o Réponse : Les annulations ont eu lieu suite à l'absence de parent accompagnateur et d'une météo trop fraîche.
 - o *Remarque de Mme GIRAUD* : Nous manquons de parents ayant l'agrément piscine. Pour rappel, sans parent nous ne pouvons nous rendre à la piscine car il y a un taux d'encadrement à respecter.
- Pourriez-vous mettre en ligne la petite fiche récapitulative (horaires, vacances, jours fériés, numéros de tel, responsables, personnes ressources...), que nous avons eue l'an dernier, mais pas cette année ?
 - o Réponse : Le site est en cours de mise à jour, il s'agit d'un des projets de l'équipe enseignante pour lequel nous sommes accompagnées par l'Inspection.

- Serait-il possible que la Garderie de Louin ouvre à 7h (comme celle de St Loup) car cela oblige plusieurs parents à être en retard à leur travail ?
 - Réponse : Ce n'est pas envisageable pour le moment, problème d'amplitude horaire des personnels communaux.
- Y aura-t-il des projets pour tout le primaire (mini séjour, sorties...) évidemment 'covid-compatibles' ?
 - Réponse : Voir page 3.
- « Dans L'objectif du prochain conseil d'école et dans votre compétence concernant les rythmes scolaires, je vous sou mets la réflexion suivante dans un but constructif. Le temps scolaire du matin est trop long et ne correspond pas aux rythmes de l'enfant, celui-ci prend le petit déjeuner chez lui au plus tard à 8h30 pour déjeuner vers 12h45 sans aucune possibilité de collation," le goûter" étant interdit (bien que simplement non recommandé dans certaines circonstances par l'ANAES*). Les enfants ont une attention diminuée en fin de matinée du fait de la faim. L'après-midi le temps scolaire est très court 14h 15h45 ne laissant pas de place à une pause récréation et réduisant les activités pédagogiques. La journée scolaire se termine donc à 15h45 sans activités périscolaires. Certains enfants sont en "garderie" plus de 3h soit presque deux fois plus long que le temps scolaire, sans activités particulières. Les enfants subissent ces matinées longues 5 fois par semaine puisque l'école a lieu le mercredi avec activités sportives ce jour-là et toujours sans collation durant 3h. Je vous remercie d'y réfléchir dans l'intérêt des enfants. » *Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé
 - Réponse : Pour la garderie, le protocole complique et il n'y a plus d'APS proposé pour les volontaires. Les rythmes scolaires et la longueur des matinées sont un sujet qui est en cours et pour lesquels aucune réponse précise ne peut être donnée (voir page 6). Concernant le goûter, c'est en place à la garderie donc pas de goûter sur temps scolaires.
 - Remarque de Mme MOURET : Dans certaines écoles, des actions ont eu lieu sous forme de projet avec la distribution d'un fruit, ponctuellement.
- A plusieurs reprises, des parents ont remis en question les rythmes scolaires.
 - Réponse : Voir page 6.

Les prochains conseils d'école auront lieu (sous réserve du protocole sanitaire) :

- Deuxième conseil d'école : jeudi 18 mars à 18h00
- Troisième conseil d'école : jeudi 24 juin à 18h00

La séance a été levée à 19h56.

Anaïs GIRAUD Directrice de l'école de Louin	Séverine GARBAY Enseignante, secrétaire de séance
	